

Erick GAY

Signé par Erick GAY

✓ Signé et certifié par  youSign**Bilan Actif**

30/09/2025

30/09/2024

Brut

Amort. et Dépréc.

Net

Net

Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques,mat. et outillage indus.	4 249	2 510	1 739	1 156
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	49 762 649	49 000	49 713 649	49 713 649
	Créances rattachées à des participations	151 873	151 873		
	Autres titres immobilisés	1 055 104		1 055 104	1 000 000
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL (II)	50 973 875	203 382	50 770 492	50 714 805
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	1 648		1 648	450
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	24 000		24 000	24 000
	Autres créances	11 846		11 846	33 194
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	137 175		137 175	175 995
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	11 585		11 585	2 191
	TOTAL (III)	186 255		186 255	235 830
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		51 160 130	203 382	50 956 747	50 950 634

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		30/09/2025	30/09/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	47 634 809	47 634 809
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	402 376	402 376
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 279 093	1 279 093
	Report à nouveau	1 535 412	1 720 377
	Résultat de l'exercice	19 397	(184 965)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	50 871 087	50 851 690
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 201	2 542
	Emprunts et dettes financières divers (3)		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 173	33 849
	Dettes fiscales et sociales	39 286	62 553
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	85 660	98 944
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	50 956 747	50 950 634
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		19 396,78	(184 965,27)
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		85 660	98 944
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

LIASSE FISCALE



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01102024	et clos le	30092025	Régime simplifié d'imposition	☒	Régime réel normal	☐					
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				☐	Si PME innovante			☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime)		☐	
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE												
Désignation de la société						Adresse du siège social						
SAS PATRIMONIUM												
SIRET						83424306500028						
Adresse du principal établissement						Ancienne adresse en cas de changement						
251 Avenue du Golf												
Bâtiment MARBELLA												
34670 BAILLARGUES												
RÉGIME FISCAL DES GROUPES												
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)												
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante						SIRET						
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :												
B ACTIVITÉ												
Activités exercées				Gestion de fonds				Si vous avez changé d'activité, cochez la case				☐
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		43 853		Bénéfice imposable à 15%		42 500		Déficit		
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%												
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15%				PV à long terme imposables à 19%				PV exonérées (art. 238 quindecies)		
Autres PV imposables à 19%				PV à long terme imposables à 0%								
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations												
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A		☐		
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A		☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies		☐		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies		☐		
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies		☐						Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		☐		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)				Plus-values exonérées relevant du taux de 15%				
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐												
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts												
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.												
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)												
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%												
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE												
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☒ OUI Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE												
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :						
RSM FRANCE 100 AVENUE ALFRED SAUVY 34470 PEROLS Tél : 0499528840												
OGA/OMGA ☐ Visiteur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)						Identité du déclarant :						
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du visiteur ou certificateur conventionné :						Date : Lieu : BAILLARGUES						
N° d'agrément :						Qualité et nom du signataire : GAY ERICK						
						Signature : PRESIDENT						
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :												

SAS PATRIMONIUM
30092025

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS PATRIMONIUM**
et Date de clôture de l'exercice **30092025**

I	DIVERS		
NOM ET ADRESSE DU PROPRIET AIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)			
ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
J	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION		
REMUNERATIONS	Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024 , montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.		
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages		
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %,15% ou 19 %			
	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I <i>a ter</i> et <i>a quater</i>)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			
K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONTS (article 222 bis du CGI)		
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Désignation de l'entreprise		SAS PATRIMONIUM		251 Avenue du Golf		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise				34670 BAILLARGUES			
SIRET		8 3 4 2 4 3 0 6 5 0 0 0 2 8		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		30092025	
				Exercice N-1 clos le		30092024	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	4 249	030	2 510	1 739	1 156
	Immobilisations financières* (1)	040	50 969 625	042	200 873	50 768 753	50 713 649
	Total I (5)	044	50 973 875	048	203 382	50 770 492	50 714 805
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	1 648	066		1 648	450
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	24 000	070		24 000	24 000
		072	11 846	074		11 846	33 194
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	137 175	086		137 175	175 995
	Charges constatées d'avance *	092	11 585	094		11 585	2 191
	Total II	096	186 255	098		186 255	235 830
	Total général (I + II)	110	51 160 130	112	203 382	50 956 747	50 950 634
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		47 634 809		47 634 809	
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		402 376		402 376	
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		1 279 093		1 279 093	
	Report à nouveau	134		1 535 412		1 720 377	
	Résultat de l'exercice	136		19 397		(184 965)	
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		50 871 087		50 851 690	
Provisions pour risques et charges		Total II		154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156					
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		45 173		33 849	
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 4 000)	172		39 286		62 553	
	Comptes courants d'associés	173		1 201		2 542	
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		85 660		98 944		
Total général (I + II + III)				180	50 956 747	50 950 634	
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	688 595	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	589 859	

2033B - Divers à réintégrer au 30/09/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

2033B - Divers à déduire au 30/09/2025

Libellé	Montant
Totalisation	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2025

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS PATRIMONIUM										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial	400		402		404		406												
		Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles	{	Terrains	420		422		424		426												
		Constructions	430		432		434		436												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
		Installations générales agencements divers	450		452		454		456												
		Matériel de transport	460		462		464		466												
		Autres immobilisations corporelles	470	3 584	472	1 731	474	1 066	476	4 249											
		Immobilisations financières	480	50 888 022	482	686 864	484	605 260	486	50 969 625											
TOTAL		490	50 891 606	492	688 595	494	606 326	496	50 973 875												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles	{	Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520		522		524		526												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546												
		Matériel de transport	550		552		554		556												
		Autres immobilisations corporelles	560	2 429	562	1 147	564	1 066	566	2 510											
		TOTAL	570	2 429	572	1 147	574	1 066	576	2 510											
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail														
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5	605 260	1 066	604 194	589 859	(14 335)																
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	605 260	580	1 066	582	604 194	584	589 859	586	(14 335)	581		587		589						
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590		583	594	595												
TOTAL					596	(14 335)	585		597		599										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 30/09/2025

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,	long terme 0%
IPHONE 12		1 066	(1 066)		1 066			
TITRES ASTER	605 260		605 260	589 859	(15 401)			
Totalisation	605 260	1 066	604 194	589 859	(14 335)			

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS PATRIMONIUM**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	174 373	632	26 500	634		636	200 873
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	174 373	682	26 500	684		686	200 873

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
	Dotations		Reprises					
Fonds commercial	681		683					
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715		2	Provision dépréciation ALGOSUD		26 500
Constructions	720		725		3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4			
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740		745		5			
Matériel de transport	750		755		6			
Autres immobilisations corporelles	760		765		7			
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	26 500

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice 982 ter
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	91 000
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	8 351
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS PATRIMONIUM			Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01102024		et clos le : 30092025		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS				
Effectifs moyens du personnel *	376	1		
dont apprentis	657			
dont handicapés	651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE				
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE				
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	475 000		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119			
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	19 111		
TOTAL 1	106	494 111		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	3		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143			
Subventions d'exploitation reçues	113			
Variation positive des stocks	111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153			
TOTAL 2	144	3		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée				
Achats	121	4 201		
Variation négative des stocks	145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	47 317		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150			
TOTAL 3	152	51 518		
IV - Valeur ajoutée produite				
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137	442 596	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises				
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		117	442 596	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE				
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.				
Mono établissement au sens de la CVAE	020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	494 111		
Effectifs au sens de la CVAE	023	1		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026			
Période de référence	024	01/10/2024	160	30/09/2025
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186			

(1) il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1
1

 (1) Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3|0|0|9|2|0|2|5|

N° SIRET 8|3|4|2|4|3|0|6|5|0|0|0|2|8|

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PATRIMONIUM

ADRESSE (voie) 251 Avenue du Golf

CODE POSTAL

34670

VILLE

BAILLARGUES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	46 982 399
TOTALISATION	905	1	TOTALISATION	906	46 982 399

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille GAY Prénom(s) ERICK
Nom d'usage % de détention 100,00 Nb de parts ou actions 46 982 399
Naissance : Date 04041968 N° département 22 Commune SAINT BRIEUC Pays FRANCE
Adresse : N° 13 Voie RUE DU ROC DE PEZENAS
Code postal 34070 Commune MONTPELLIER Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2025

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1

(1) Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 3/0/0/9/2/0/2/5

N° SIRET 8 3 4 2 4 3 0 6 5 0 0 0 2 8

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS PATRIMONIUM

ADRESSE (voie) 251 Avenue du Golf

CODE POSTAL 34670 VILLE BAILLARGUES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905 2

Forme juridique SAS Dénomination ALGOSUD
N° SIREN (si société établie en France) 449862721 % de détention 50,00
Adresse : N° 251 Voie AVENUE DU GOLF
Code postal 34670 Commune BAILLARGUES Pays FRANCE

Forme juridique SAS Dénomination EODEN
N° SIREN (si société établie en France) 508662954 % de détention 49,99
Adresse : N° 251 Voie Avenue du Golf
Code postal 34670 Commune BAILLARGUES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

ANNEXES FISCALES



Produits à recevoir (avec détail)

	30/09/2025	30/09/2024	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	24 000		24 000
Autres créances			
TOTAL	24 000		24 000

Produits à recevoir (détail) au 30/09/2025

Libellé	Montant
FAE	24 000
Totalisation	24 000

Charges à payer (avec détail)

	30/09/2025	30/09/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	33 661	31 200	2 461	7,89
Dettes fiscales et sociales	4 338	27 094	(22 756)	83,9
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	37 999	58 294	(20 295)	34,8

Charges à payer (détail) au 30/09/2025

Libellé	Montant
FNP	33 661
DETTES FISCALES ET SOCIALES	4 338
Totalisation	37 999

Charges constatées d'avance (avec détail)

	30/09/2025	30/09/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	11 585	2 191	9 394	28,7
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	11 585	2 191	9 394	28,7

Charges constatées d'avance (détail) au 30/09/2025

Détail des charges constatées d'avance	Période		Exploitation	Financières	Exceptionnelles
	début	fin			
ODAX HONORAIRES			9 360		
PORSCHE LOYERS	01/10/2025	24/10/2025	1 929		
ADD-ON HEBERGEMENT 02/03/2025 - 03/03/20	02/03/2025	03/03/2025	19		
AXA PORSCHE CAYENNE 01/01/2025 - 31/12/20	01/01/2025	31/12/2025	277		
Totalisation			11 585		

(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

[illegible]

PATRIMONIUM

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

AU CAPITAL DE 47 634 809 €

SIEGE SOCIAL : 251 AVENUE DU GOLF – BATIMENT MARBELLA – DOMAINE DE
MASSANE

34670 BAILLARGUES

834 243 065 RCS MONTPELLIER

<u>PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE</u> <u>L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 5 MARS 2026</u>
--

L'an Deux Mille Vingt Six

Le Cinq Mars,

A 12 heures 30,

Les associés de la société PATRIMONIUM se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social et par voie de visioconférence, sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents et le sera également par les associés présents par voie de visioconférence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Erick GAY, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Catherine SOLER est désignée comme secrétaire.

Les sociétés IN EXTENSO AUDIT et IFEC, co-commissaires aux comptes titulaires de la Société, régulièrement convoquées, sont présentes et représentées respectivement par M. Mathieu Dreno et M. Laurent Ferrieu.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents et/ou représentés possèdent 27.685.558 actions sur les 47.634.809 actions ayant le droit de vote représentant plus de la moitié du capital et des droits de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- copie de la lettre de convocation adressée à chaque associé ;
- une copie de la lettre de convocation des Commissaires aux Comptes ;

- la feuille de présence et la liste des associés ;
- les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2025;
- les comptes consolidés comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 30 septembre 2025;
- un exemplaire des statuts de la Société ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés,
- le rapport des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion du Président ;
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels ;
- Lecture du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés ;
- Lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice social clos le 30 septembre 2025 et quitus aux dirigeants ;
- Approbation des charges non déductibles fiscalement ;
- Affectation du résultat de l'exercice ;
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2025 et quitus aux dirigeants ;
- Pouvoirs pour les formalités ;
- Questions diverses.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion du Président et les rapports des Commissaires aux Comptes.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous demandons d'approuver le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 dudit code, qui s'élèvent à un montant global de 23 118 €, correspondant à des amortissements et loyers excédentaires sur véhicules et la TVS.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils ont été approuvés font apparaître un bénéfice de 19 397 euros.

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2025 s'élevant à 19 397 euros de la manière suivante :

- | | |
|--|---------------------|
| • Au poste « Réserve légale » pour | 970 euros |
| • Au poste « Report à nouveau créditeur » pour | 18 427 euros |

Compte tenu de cette affectation la réserve légale s'élèverait à 403 346 euros, le poste report à nouveau créditeur s'élèverait à 1 553 839 euros et les capitaux propres de la Société s'élèveraient à 50 871 087 euros.

L'assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président et du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes

consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2025, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, constate l'absence de nouvelles conventions règlementées conclues sur l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

CINQUIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau, les associés présents au siège social et puis envoyé aux autres associés pour signature.

Le Président
ERICK GAY

Le Secrétaire
CATHERINE SOLER